

Si vous adhérez au système du forfait de Canalsanté

Du lundi au vendredi	En journée	Besoin d'une consultation de médecine générale, de soins infirmiers ou de kinésithérapie	Canalsanté	02 660 30 78 De préférence, sur rendez-vous	Rien à payer
La nuit	Entre 19h et 8h	Besoins d'une consultation de médecin généraliste	Ailleurs	Uniquement avec une autorisation écrite préalable de Canalsanté	Canalsanté vous remboursera la facture que vous aurez payée.
Samedi, Dimanche, Jours fériés	Tout le week-end		La Garde Bruxelloise	1733 Pas besoin d'autorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Soit Canalsanté vous remboursera la facture que vous aurez payée. • Soit rien à payer pour vous. Le soignant enverra une facture à Canalsanté.

Vous conservez le choix d'un médecin spécialiste, d'un hôpital, d'un dentiste, d'une pharmacie, d'un labo, ... que vous continuez à payer. Votre mutuelle continue à rembourser ce type de frais.



Le forfait ?

- les consultations de médecine générale
- les soins infirmiers
- les prestations de kinésithérapie

À partir du 1^{er} mai 2021

 02 660 30 78



Qu'est-ce le forfait ?

Le forfait est un contrat signé entre le patient, l'équipe de Canalsanté et la mutuelle.

- **Comme patient**, vous ne payez plus rien pour les consultations de médecine générale, les soins infirmiers et la kinésithérapie. Votre cotisation de mutuelle reste inchangée.
- **Comme maison médicale**, Canalsanté reçoit tous les mois des mutuelles une somme fixe pour chaque personne inscrite *au forfait*.

Ce qui change pour vous

- ✓ Vous ne payez plus ni les visites des infirmières, des kinésithérapeutes ou des médecins généralistes de la maison médicale Canalsanté. **Rien à payer.**
- ✓ Vous ne serez pas remboursé par la mutuelle si vous consultez un soignant extérieur à Canalsanté (infirmier, kiné ou médecin généraliste). Sauf avec l'accord écrit et préalable d'un soignant de notre équipe. **Vous signez un contrat avec Canalsanté.**
- ✓ Vous pouvez consulter dès que vous en ressentez le besoin. **Avec des soignants disponibles, proches de vous, vous proposant un suivi régulier**

**Prévention
et soins de santé
avec les patients**

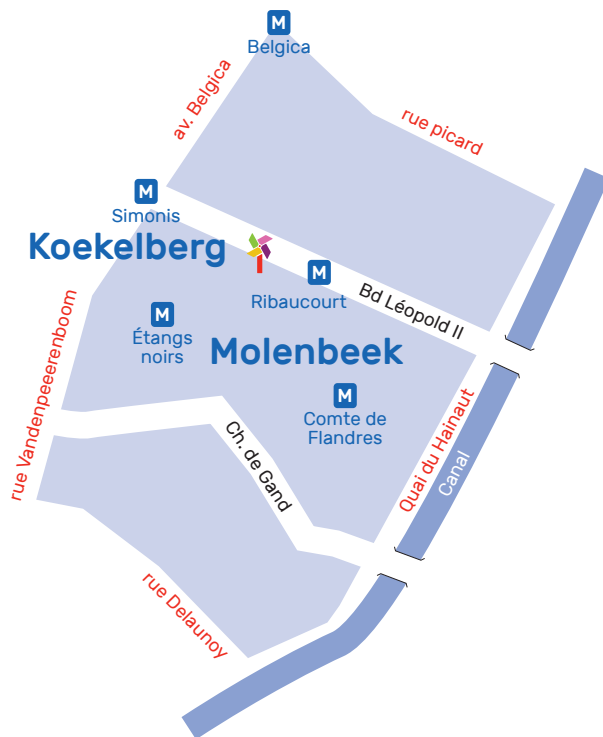


- Info complète sur www.canalsante.be
- Traduction de ce dépliant en néerlandais, espagnol, anglais, arabe sur www.canalsante.be

Notre équipe pluridisciplinaire

- Laure Baudour, médecin généraliste
- Thomas Vaessen médecin généraliste
- Clarisse Chomat, kinésithérapeute
- Regina Moussougan, infirmière
- Toute l'équipe d'accueil

Notre zone d'action



Vous inscrire ?

L'inscription se fait dans nos locaux.

Nous profiterons de ce moment pour vous expliquer notre fonctionnement, présenter nos locaux et répondre à toutes vos questions.

Nous aurons besoin de votre carte d'identité et de vignettes de la mutuelle.